

D

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'ouverture internationale, au sein de l'Union Européenne et hors Union Européenne, fait partie du projet éducatif de notre établissement et est un axe auquel nous travaillons particulièrement depuis 3 ans.

L'objectif initial a été de permettre une expérience professionnelle à nos étudiants de BAC+2 dans des formations ciblées nécessitant des compétences linguistiques. Nous avons donc mis en place un vivier d'entreprises d'accueil. Le premier pays ciblé a été l'Espagne en raison de l'enseignement de cette langue obligatoire. Parallèlement nous avons aussi encouragé les stages en pays anglophones.

Notre projet, au-delà de la pratique de la langue, est aussi d'encourager à la mobilité afin de préparer nos étudiants à des emplois nécessitant éventuellement de s'expatrier, ou pour le moins de quitter leur région. Les stages au Canada répondent bien à cet objectif.

Nous souhaitons, pour pouvoir amener de la réciprocité dans les échanges, travailler avec des établissements de formation à l'étranger. Nos partenaires sont choisis après une visite préliminaire ou sur recommandation d'un autre partenaire. Notre établissement comporte également des formations de niveau IV pour lesquels de nombreux partenariats avec l'étranger existent. Nous capitalisons ces relations pour en faire bénéficier également notre Pôle Enseignement Supérieur. Plus que la géographie, nous privilégions la relation "réseau". Chaque relation partenaire doit faire l'objet d'une convention qui établit les modalités du partenariat.

La dimension essentiellement professionnelle de notre établissement nous amène à privilégier les stages en entreprise dans notre démarche de recherche de mobilités. Cependant nous sommes aussi ouverts à d'autres formes de partenariats (de la formation de jeunes étrangers, des échanges de professeurs ou de personnels, de la mise en place de modules spécifiques voir de diplômes...).

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie est en cours d'élaboration, le renouvellement de la charte ERASMUS est l'occasion de retravailler cette question pour les équipes impliquées. La dimension internationale de l'établissement est forte et demande à être formalisée et réécrite. Nous ferons appel à l'agence nationale pour valider les orientations qui seront prises ; une version numérique sera accessible via le site de l'établissement.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Nous pouvons nous inscrire dans une politique de modernisation de notre établissement en conformité avec les priorités définies au niveau européen avec pour objectifs suivants :

-Augmenter le niveau et le nombre des diplômés en proposant davantage d'expériences professionnelles et des formations à l'étranger à nos étudiants, pour la très grande majorité issus de milieux modestes et souvent réticents à l'idée de quitter leur région rurale. Les entreprises de notre région ont également un besoin de développement à l'international qui pourra s'appuyer sur les nouveaux diplômés ;

-Augmenter la qualité de l'enseignement et une meilleure implication des professeurs en donnant plus d'authenticité à l'enseignement des langues via les stages et formations à l'étranger. Valoriser également les enseignements professionnels en leur donnant une dimension internationale. L'ouverture internationale doit devenir un moteur pour donner plus de sens et de crédit à nos formations ;

-Développer chez nos étudiants l'envie de mobilité et ne pas craindre ce qui est étranger et développer une conscience de citoyenneté européenne. Accueillir des étudiants étrangers en formation dans notre établissement et faire profiter tous nos étudiants de cette ouverture. Valoriser un "vivre ensemble" porteur de valeurs humaines ;

-Enrichir nos formations de nouveaux liens et de nouveaux contenus liés à l'international, ouvrir nos étudiants aux entreprises étrangères et faire bénéficier les entreprises locales de cette expérience ;

-Trouver des moyens financiers complémentaires aux bourses et encourager toutes les initiatives de financements par les étudiants et par les entreprises. Créer un dynamisme et une envie de soutenir les initiatives permettant à des étudiants de partir à l'international.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)